

NOS HONORAIRES D'AGENCE AU 01/01/2024

VENTES honoraires maximums¹

 Prix de vente (HAI) de 0 € à 130.000 € 	6.500 € TTC ²
• Prix de vente (HAI) de 130.001 € à 500.000 €	5 % TTC ²
• Prix de vente (HAI) au delà de 500.001 €	4.5 % TTC ²
Forfait stationnement garage, parking	3.000 € TTC ²
Fonds de commerce / Droits au bail / Murs commerce / Droits / Dr	merciaux 10 % TTC ²
Viager libre et vente à terme	10 % TTC ²
 Viager occupé et nue propriété 	10 % TTC ²
Viager semi-occupé	10 % TTC ²

NB : Si collaboration « Inter-agence » ou Amepi, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence, titulaire du mandat.

LOCATIONS honoraires maximums¹

• Baux loi du 6 juillet 1989 :

Locataire: Visites, dossier locataire, rédaction bail, état des lieux:
 Bailleurs: Visites, dossier locataire, rédaction bail, état des lieux:
 Négociation et entremise à la charge exclusive du bailleur:

13€ TTC² /m² hab.

OFFERT

• Baux commerciaux / professionnels : 15 % du montant annuel du loyer hors charges, HT

GESTION LOCATIVE Honoraires maximums³

•	Formule Simplicité	7,08 % TTC ²
•	Formule Garantie Total	8.28 % TTC ²
•	GLI = G arantie L oyers I mpayés	2,50 % TTC ²

Avis de Valeur Honoraires maximums :

200€ TTC² si pas de projet de vente

Le coût de cette avis de valeur sera déduit des honoraires d'agence lors de la signature du mandat.

(sans plafond de loyer, sans franchise, sur toute la durée du sinistre)

Agence Allauch - Marseille 13 Bd Ange Martin La Pounche 13190 Allauch Tél. : 04 91 05 13 13 Email : stena@ladresse.com

¹Honoraires charges vendeur, sauf mention contraire dans le mandat, Honoraires charges acquéreur pour les mandats de recherche

²TVA au taux en vigueur de 20% incluse

³ Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandant.